COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 2.10.2024
COM(2024) 427 final

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

Rapport annuel sur les opérations d'aide humanitaire de l'Union européenne financées en 2023

TABLE DES MATIÈRES

Introduction2

Contexte mondial dans lequel l'aide humanitaire est dispensée2

Acheminement d'une aide humanitaire adéquate et efficace aux populations touchées.....5

Synthèse des évaluations externes effectuée à propos d'opérations spécifiques9

Introduction

Le présent rapport décrit les principales activités de l'Union et les principaux résultats des politiques de cette dernière en matière d'aide humanitaire en 2023 par la direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile (DG ECHO) de la Commission européenne. Il a été élaboré conformément à l'article 19 du règlement (CE) nº 1257/96 du Conseil du 20 juin 1996 concernant l'aide humanitaire, qui dispose que la Commission doit soumettre un rapport annuel au Parlement européen et au Conseil comprenant le résumé des actions financées au cours de l'exercice précédent.

La mission de la DG ECHO est de **contribuer à sauver et à protéger des vies, à prévenir et à atténuer la souffrance humaine et à préserver l'intégrité et la dignité humaine des populations touchées par des catastrophes naturelles ou d'origine humaine** à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UE. Dans le cadre de cet objectif global commun, la DG ECHO agit à la fois en tant que donateur d'aide humanitaire et service d'intervention d'urgence de l'UE, ainsi qu'en tant que coordinateur et facilitateur des opérations de protection civile au niveau européen par l'intermédiaire du mécanisme de protection civile de l'Union (MPCU). Principalement actif en dehors de l'UE, celui-ci vise à apporter rapidement une aide d'urgence et une aide humanitaire en temps de crise. À ce titre, il complète les activités d'aide humanitaire de la DG ECHO décrites dans le présent document. Les activités de la DG ECHO contribuent à la réalisation des priorités politiques de la Commission, à savoir une Europe plus forte sur la scène internationale, un pacte vert pour l'Europe et la promotion de notre mode de vie européen.

L'UE, par l'intermédiaire de la DG ECHO, apporte aux personnes dans le besoin une aide humanitaire dans le monde entier, selon les principes **d'humanité, d'impartialité, d'indépendance et de neutralité**, consacrés à l'article 214 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, ainsi que dans le consensus européen sur l'aide humanitaire [1)]. L'aide humanitaire de l'UE a pour vocation d'assister ceux qui en ont le plus besoin, sans distinction de nationalité, de religion, de sexe, d'origine ethnique ou d'appartenance politique. Elle répond aussi plus particulièrement aux besoins des femmes, des enfants, des personnes âgées, des malades et des personnes en situation de handicap[2].

Contexte mondial dans lequel l'aide humanitaire est dispensée

L'année 2023 a été marquée par des défis humanitaires de taille, à la suite de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, de l'escalade de la situation au Moyen-Orient, en particulier en Palestine, des troubles persistants au Soudan ou encore des crises qui perdurent au Sahel. L'UE a apporté un soutien substantiel à l'Ukraine, avec des opérations d'aide humanitaire d'un montant total de 785 millions d'EUR depuis février 2022. Par ailleurs, l'insécurité alimentaire mondiale a atteint des niveaux record en 2023, cinq pays étant confrontés à des risques de famine, et la Palestine[3] a connu la plus grave crise alimentaire de l'histoire récente.

Les graves défis qui se posent dans le paysage humanitaire mondial, en raison des crises prolongées, du changement climatique, des catastrophes imprévues et des flambées épidémiques, ont encore **aggravé la situation humanitaire**, dans de nombreuses autres régions du monde également, **entraînant des niveaux inégalés de besoins humanitaires.** Il est estimé dans le dernier aperçu humanitaire mondial 2023 du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) [4)] que 363,3 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire et d'une protection à la fin de 2023, soit une

[1] Déclaration commune du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil, du Parlement européen et de la Commission européenne (2008/C 25/01).

(2) Conformément à la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, à laquelle l'UE est partie.

(3) Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre sur cette question.

[4] Aperçu humanitaire mondial 2023, mise à jour de décembre (aperçu du 31 décembre 2023),OCHA ONU (unocha.org)

augmentation de 11,4 % par rapport à 2022. Les fonds mobilisés n'ont toutefois pas permis de répondre à ces besoins croissants. L'écart entre les besoins humanitaires et les ressources disponibles s'est encore creusé, passant de 18,3 milliards d'USD en 2022 à 27,7 milliards d'USD à la fin de 2023 [5)].

L'acheminement de l'aide humanitaire reste difficile en raison **de l'imprévisibilité, de la volatilité et de l'insécurité**, qui constituent des risques importants pour les acteurs humanitaires. Les restrictions d'accès entravent la distribution de l'aide humanitaire en raison **de la limitation ou du refus d'accès** aux personnes dans le besoin et compliquent la mise en œuvre des mesures de contrôle nécessaires, telles que le suivi sur place et l'évaluation des besoins. Le nombre croissant de **violations du droit international humanitaire (DIH)** rend l'acheminement de l'aide humanitaire d'autant plus dangereux et difficile.

Malgré ces **défis**, la Commission **a réussi à atteindre ses objectifs**, conformément aux priorités et aux actions clés définies dans la communication de la Commission sur l'action humanitaire de l'UE «Nouveaux défis, mêmes principes», adoptée en mars 2021 [6)]. **L'UE est restée un pourvoyeur d'aide humanitaire mondial de premier plan**, dispensant une aide humanitaire dans 114 pays[(7)] de manière conforme à ses principes et axée sur les besoins, couvrant une part de 9,4 % du financement total mobilisé dans le système humanitaire mondial[(8))]. Son objectif est d'assurer la disponibilité de fonds pour venir en aide à un maximum de personnes en détresse dans le plus grand nombre de pays possible, et d'apporter une réaction rapide, efficace et complète. Le réseau opérationnel de la DG ECHO (50 bureaux dans 40 pays, avec quelque 430 agents nationaux et internationaux) fournit un soutien important à cet égard. Le budget humanitaire initial pour 2023 avait été fixé à **1 643 millions d'EUR** [9)]. Plusieurs renforcements budgétaires [(10)] ont été octroyés tout au long de l'année, provenant des sources suivantes:

- la réserve de solidarité et d'aide d'urgence pour couvrir plusieurs crises, notamment la situation en Ukraine et la détérioration mondiale de la sécurité alimentaire (579,3 millions d'EUR);
- réaffectations, renforcements et redéploiements des instruments de la rubrique VI pour faire face à la complexité des crises en Palestine, en Arménie ou au Tchad (69,7 millions d'EUR);
- virement d'aide humanitaire (VAH – article 30, paragraphe 2, RF); alloué à la Mauritanie (2,7 millions d'EUR);
- recettes affectées externes provenant des États membres (5,4 millions d'EUR).

Le **budget humanitaire définitif pour 2023** s'est élevé à **2 421,8 millions d'EUR**, ce qui a permis à la Commission d'intervenir non seulement dans des crises humanitaires de grande ampleur, comme en Ukraine, en Syrie, en Palestine ou au Soudan, mais aussi dans des crises oubliées, en allouant 17 % [11] de son budget initial pour 2023 (286 millions d'EUR) à celles-ci [12]. L'annexe I présente le budget alloué aux principales crises faisant l'objet d'actions de la Commission en 2023.

Les principales actions menées dans les différentes régions du monde peuvent être

[5] Aperçu humanitaire mondial 2022, mise à jour de décembre (aperçu du 31 décembre 2022), OCHA (unocha.org)

[6]Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur l'action humanitaire de l'UE:nouveaux défis, mêmes principes. COM(2021) 110 final.

[7] L'évolution de ce chiffre est en partie due à un changement de méthodologie, à la suite des modifications apportées au site de l'UNFTS.

[8] Système de suivi financier de l'ONU, synthèse de l'aperçu du financement mondial 2023.

[9] Ce montant n'inclut pas les dépenses d'appui (lignes BA). En ajoutant ces dépenses, le montant initial pour l'ensemble de l'instrument revenait à 1 654,8 millions d'EUR en 2023.

[10] Outre ces renforcements, 121,7 millions d'EUR ont été mobilisés à partir de la réserve opérationnelle.

[(11)] Par rapport à un budget initial de 1 687 millions d'EUR, soit le budget initial (1 643 millions d'EUR) plus la réserve opérationnelle initiale (122 millions d'EUR), moins les fonds de préparation aux catastrophes (78 millions d'EUR). Le budget initial alloué aux crises oubliées représentait 17,5 % du budget susmentionné.

[12] En d'autres termes, des crises graves et de longue durée qui n'attirent pas l'attention des médias et pour lesquelles le niveau d'aide internationale aux populations concernées est insuffisant, comme la crise à Haïti ou celle des Rohingyas.

résumées comme suit:

- **Europe du Sud-Est, voisinage oriental et Turquie:** l'action humanitaire dans la région a continué d'être fortement marquée par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine. Elle a couvert divers secteurs, notamment la préparation pour l'hiver, l'assistance par transfert d'espèces, la protection, les soins de santé et l'éducation. En 2023, la Commission a alloué 300 millions d'EUR à l'Ukraine pour répondre aux besoins humanitaires immédiats, venant ainsi en aide à plus de 17,6 millions de personnes dans le besoin. En outre, 20 millions d'EUR ont été mis à disposition à titre d'aide d'urgence pour répondre aux besoins des réfugiés ukrainiens ayant fui en Moldavie, mais aussi des communautés qui les ont accueillis. En Turquie, la Commission est venue en aide aux réfugiés vulnérables ainsi qu'à la population turque touchée par les deux tremblements de terre de février 2023, avec un financement de 78,2 millions d'EUR[13]. Par ailleurs, en juillet 2023, le filet de sécurité sociale d'urgence (FSSU) a été transféré avec succès de l'aide humanitaire au financement du développement placé sous l'égide de la DG NEAR, conformément à la stratégie du lien entre action humanitaire et développement.
- **Afrique orientale et australe:** la région a continué d'être marquée par des conflits, des déplacements de population, des épidémies et des conditions météorologiques extrêmes (telles que des inondations et des sécheresses prolongées dans la Grande Corne de l'Afrique ou la saison cyclonique intense, en particulier à Madagascar, au Malawi et au Mozambique). La détérioration significative de la situation humanitaire dans de nombreux pays et zones, dont le Soudan, la République démocratique du Congo (RDC), la Corne de l'Afrique (Somalie, Éthiopie, Kenya), le Soudan du Sud, l'Ouganda, le Burundi ou le Mozambique, a entraîné une insécurité alimentaire généralisée et une perte de moyens de subsistance. La Commission a également mobilisé des ressources supplémentaires pour faire face aux conséquences du conflit au Soudan, qui a débuté en avril 2023 et a provoqué la plus grave crise de déplacement de population au monde, ainsi qu'une crise humanitaire qui touche l'ensemble de la région. Le budget initial de 330,7 millions d'EUR a été revu à la hausse pour atteindre plus de 595,02 millions d'EUR, afin de répondre à ces problèmes et à d'autres besoins humanitaires urgents dans la région.
- **Moyen-Orient:** à la suite de l'attentat terroriste perpétré contre Israël le 7 octobre 2023, du conflit qui en a résulté à Gaza et du déplacement consécutif de la majeure partie de la population palestinienne résidant à Gaza (1,7 million de personnes), la Commission a quadruplé son aide humanitaire en faveur de la Palestine, la portant à plus de 100 millions d'EUR[14], afin de répondre aux besoins les plus fondamentaux des Palestiniens. La Commission a également continué de répondre aux besoins de la population syrienne, encore exacerbés par les tremblements de terre de février 2023, en fournissant une aide de plus de 182 millions d'EUR (sous la forme de fourniture de denrées alimentaires, de médicaments, d'eau potable, d'abris d'urgence, de protection et d'éducation dans les situations d'urgence). En Jordanie et au Liban, plus de 79 millions d'EUR ont été consacrés à soutenir les réfugiés syriens et les communautés vulnérables qui les accueillent.
- **Afrique occidentale et centrale:** la Commission a alloué plus de 181,5 millions d'EUR de son budget initial pour remédier à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition causées principalement par les conflits, pour répondre aux besoins multisectoriels des personnes déplacées à l'intérieur de leurs pays, pour assurer le transport de personnel et de biens et pour soutenir la préparation aux catastrophes dans les pays du Sahel, dans le bassin du lac Tchad, dans le nord-ouest et le sud-ouest du Cameroun, dans le nord-ouest du

[13] Ce montant comprend des sommes provenant de fonds réaffectés, du plan de mise en œuvre humanitaire 2023 pour la Turquie et de la boîte à outils d'urgence.

[14] Dont 92,5 millions d'EUR du plan de mise en œuvre humanitaire et 10 millions d'EUR mobilisés par l'intermédiaire de la capacité d'intervention humanitaire européenne.

Nigeria et en République centrafricaine. Des renforcements budgétaires ont été mobilisés, surtout pour remédier à l'insécurité alimentaire, aboutissant à un budget définitif de plus de 279,3 millions d'EUR pour la région.

- **Afrique du Nord, Iraq et péninsule arabique:** la Commission a engagé 143 millions d'EUR pour répondre aux besoins des populations déplacées et réfugiées touchées par les conflits en Afrique du Nord (Libye, Égypte et Algérie – réfugiés sahraouis) et en Iraq, ainsi que des populations touchées par le conflit au Yémen. Elle a ainsi apporté une aide multisectorielle dans des domaines tels que l'eau, l'assainissement et l'hygiène, l'alimentation et la nutrition, l'éducation dans les situations d'urgence, les soins de santé, y compris la santé mentale et le soutien psychologique, mais aussi la protection intégrée, l'assistance juridique (documentation civile) et la fourniture d'abris. Un financement supplémentaire, renforçant principalement la capacité de réaction au conflit au Yémen, a permis d'atteindre une allocation de fonds définitive à hauteur de 183,12 millions d'EUR pour cette région.
- **Asie et Pacifique:** en 2023, la Commission a alloué plus de 258,59 millions d'EUR à la région. Elle a à ce titre principalement ciblé les besoins humanitaires croissants de la population afghane (et plus particulièrement ceux des femmes et des filles dont les droits et les possibilités ont été encore restreints par le gouvernement provisoire des talibans) et répondu aux besoins humanitaires croissants engendrés par la crise multidimensionnelle au Myanmar, y compris les déplacements forcés de populations vers les pays voisins, essentiellement le Bangladesh. Un soutien a été apporté au Pakistan à la suite des inondations intenses qu'a connu le pays, et des mesures ont également été prises pour répondre aux besoins découlant des catastrophes naturelles ainsi que du conflit à Mindanao aux Philippines. La Commission a fourni une aide pour faire face aux conséquences humanitaires des cyclones tropicaux et des sécheresses qui ont touché plusieurs îles du Pacifique.
- **Amériques et Caraïbes:** les actions menées par la Commission ont été principalement axées sur l'acheminement de secours aux personnes touchées par les répercussions intérieures et régionales de la crise au Venezuela, par le conflit armé en Colombie, par la crise complexe qui sévit en Haïti ainsi que par la généralisation de la violence organisée en Amérique centrale, au Mexique et en Équateur. Les besoins humanitaires des personnes déplacées sur l'ensemble du continent, les conséquences des catastrophes naturelles et climatiques et les problèmes aigus d'insécurité alimentaire et de malnutrition ont été pris en considération, et un soutien à la préparation aux catastrophes a été fourni. La Commission a initialement alloué plus de 81 millions d'EUR à la région; ce montant a été revu à la hausse pour atteindre 152,82 millions d'EUR à la fin de l'année.

La Commission travaille avec **environ 220 partenaires** (dont 118 ont été financés par des contrats signés en 2023 – liste à l'annexe II). 45,9 % des moyens financiers de 2023 ont été alloués à des organisations non gouvernementales (ONG), 43,3 % à des agences de l'ONU, 10,6 % à des organisations internationales et 0,2 % à des organisations gouvernementales.

Acheminement d'une aide humanitaire adéquate et efficace aux populations touchées

Afin de **défendre le multilatéralisme et l'établissement d'un ordre mondial fondé sur des règles**, la Commission a activement poursuivi ses actions de promotion de l'aide humanitaire et l'élaboration de politiques aux niveaux européen et mondial, en travaillant sur les priorités définies dans la communication sur l'action humanitaire de l'UE [15]. Des progrès significatifs ont été accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris dans le

[15] COM(2021) 110 final, voir la note de bas de page nº 5.

cadre du **Grand compromis** [16], notamment en ce qui concerne le financement de qualité, les liquidités et la localisation. Les contributions au financement groupé par pays [17] ont continué de promouvoir davantage la localisation et le recours à des financements non affectés. Un modèle de **partenariats programmatiques** [18] à plus long terme a été mis en place. Celui-ci favorise des approches d'intérêt stratégique commun, avec le lancement de 12 nouveaux partenariats programmatiques en 2023. Par ailleurs, la Commission a plaidé en faveur d'un effort de financement humanitaire sensiblement accru et d'un meilleur partage des responsabilités entre les donateurs, y compris les États membres. Dans ce contexte, le Conseil de l'UE a adopté, en mai 2023, un objectif volontaire encourageant les États membres et les autres donateurs à consacrer 0,07 % de leur revenu national brut à l'aide humanitaire.

En ce qui concerne **la politique en matière de logistique humanitaire** [19], la Commission a continué de soutenir l'approche stratégique et transversale de la chaîne d'approvisionnement, mise en exergue dans les conclusions du Conseil (9282/23) [20] comme essentielle pour combler le déficit de financement. Une étude d'évaluation finalisée en 2023[21] a confirmé la valeur de cette stratégie et a recommandé de la poursuivre. La formation des partenaires humanitaires et la promotion des bonnes pratiques, la sensibilisation de haut niveau et l'orientation opérationnelle (sur la logistique humanitaire) se sont poursuivies en 2023. Ce sujet a également été abordé lors du Forum humanitaire européen 2023.

En 2023, le développement des outils opérationnels de la **capacité d'intervention humanitaire européenne**[22] s'est poursuivi, ce qui a aidé la Commission à soutenir ses partenaires et à faciliter l'aide humanitaire. Ces instruments ont permis d'acheminer des secours humanitaires et de transporter des travailleurs humanitaires vers des zones difficiles d'accès où l'aide n'aurait autrement pas pu être mise en place. En 2023, la capacité d'intervention humanitaire européenne a répondu à 16 crises touchant 15 pays [23], grâce à une enveloppe de 56,58 millions d'EUR allouée au développement et au déploiement des capacités et des services de ladite capacité. En particulier:

- 85 vols assurant le pont aérien humanitaire de l'UE ont atteint neuf pays et transporté plus de 3 880 tonnes de fournitures humanitaires.
- Les vols humanitaires de l'UE dans sept pays ont transporté plus de 490 tonnes de biens et 19 400 travailleurs humanitaires.
- Plus de 840 tonnes provenant des stocks de la capacité d'intervention humanitaire européenne ont été distribuées à des partenaires, pour une valeur supérieure à 4,4 millions d'EUR.

La Commission a utilisé l'ensemble de sa **boîte à outils d'urgence**, qui se compose de l'outil ALERT (Acute Large Emergency Response Tool), de l'instrument de lutte contre les épidémies, de l'instrument de financement des réactions à petite échelle et du Fonds d'urgence pour les secours lors de catastrophes (DREF), fournissant un financement de première ligne de 44,5 millions d'EUR à l'aide humanitaire d'urgence en réponse à des événements imprévisibles survenus partout dans le monde. Voici quelques exemples d'allocation de fonds:

- L'instrument de financement des réactions à petite échelle a été activé 18 fois,

[16] Le Grand compromis («Grand Bargain»)
[17] Ukraine, Afghanistan, Soudan du Sud et Venezuela.
[18] Partenariats programmatiques.
[19] DG ECHO – document de politique thématique:politique en matière de logistique humanitaire.
[20] Conclusions du Conseil sur les mesures à prendre pour combler le déficit de financement humanitaire, 22 mai 2023
[21] Évaluation de la logistique humanitaire dans le cadre des opérations d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne 2018-2022 (en anglais)
[22] DG ECHO:fiche info sur la capacité d'intervention humanitaire européenne.
[23] Afghanistan, Burkina Faso, République démocratique du Congo, Égypte/Palestine, Kenya, Madagascar, Mali, Arménie, Népal, Niger, Somalie, Soudan, Tchad, Syrie et Ukraine.

notamment en réponse aux événements suivants: la rupture du barrage de Nova Kakhovka en Ukraine, les cyclones qui ont touché le Vanuatu, le Bangladesh et les Philippines, mais aussi les inondations en Libye, en Haïti et au Pérou.

- L'outil ALERT a été déclenché 14 fois pour réagir immédiatement aux inondations qui ont touché le Pakistan, la Somalie et le Kenya, ainsi que pour faire face aux conséquences des cyclones tropicaux à Madagascar, au Mozambique, au Malawi, au Myanmar et au Mexique et aux tremblements de terre en Turquie, en Syrie, en Afghanistan, au Maroc, au Népal et en Éthiopie.
- L'instrument de lutte contre les épidémies a été activé à huit reprises pour soutenir la réaction à la variole du singe en RDC, à la diphtérie au Nigeria, au choléra au Malawi, en Éthiopie, au Zimbabwe, au Soudan et au Soudan du Sud, ainsi qu'aux incendies qui ont touché des établissements de soins de santé au Bangladesh.
- La Commission a reconstitué les ressources de 65 opérations au titre du Fonds d'urgence pour les secours lors de catastrophes (DREF) mises en œuvre par la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) dans 50 pays, notamment dans le cadre de la lutte contre le choléra en Afrique, ainsi qu'en réponse aux inondations et aux tremblements de terre en Afrique du Nord, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique.

En outre, en 2023, la DG ECHO a veillé à l'application et au développement des politiques, en formulant des recommandations à l'intention des partenaires en vue de garantir des opérations humanitaires financées par l'UE de haute qualité, cohérentes et responsables.

Dans un contexte d'escalade des conflits, de prix élevés des denrées alimentaires en raison de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, de chocs économiques et de phénomènes climatiques, la Commission a alloué environ 670 millions d'EUR[24] **à l'aide alimentaire, à la nutrition et à la prévention des famines**, avec un engagement total de 8,3 milliards d'EUR pour la période 2021-2024, afin de soutenir la réaction de l'Équipe Europe face à la crise alimentaire mondiale.

Les **projets dans le domaine de la santé** se sont vu allouer 334 millions d'EUR, afin de soutenir les systèmes de santé mondiaux et de fournir des soins médicaux vitaux, avec une attention particulière portée sur la prévention, la préparation et la réaction aux épidémies, sur la santé mentale et sur le soutien psychologique ainsi que sur la santé sexuelle et génésique.

La DG ECHO a continué de mettre l'accent sur les politiques en matière **d'eau, d'assainissement et d'hygiène**, en s'efforçant d'améliorer l'accès à l'eau potable ainsi qu'à des services d'assainissement et d'hygiène équitables pour les personnes touchées par des crises humanitaires.

En 2023, la Commission a continué de défendre systématiquement le **DIH** au moyen de déclarations publiques et d'interventions dans les enceintes multilatérales et lors d'événements de haut niveau, en abordant des sujets tels que la diplomatie humanitaire, la protection des travailleurs humanitaires, la guérilla urbaine et l'amélioration du respect du DIH afin de préserver l'espace humanitaire. La DG ECHO a continué d'encourager le dialogue entre les donateurs, les organismes de réglementation, les autorités locales, les opérateurs humanitaires et le secteur privé afin de garantir l'acheminement de l'aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin. Elle s'est en outre concentrée sur le renforcement du suivi des violations du DIH, notamment en renforçant les normes en matière de collecte de données et de suivi ou en renforçant les actions de sensibilisation fondées sur des données probantes. La DG ECHO a également lancé un premier projet visant à fournir un soutien juridique, médical et matériel immédiat, concret et tangible aux travailleurs humanitaires victimes d'attentats.

[24] Montant supérieur au financement moyen de 530 millions d'EUR par an au cours de la période 2019-2021.

La DG ECHO a continué de soutenir la **conformité des mesures restrictives de l'UE avec le DIH**, en encourageant l'inclusion systématique d'exceptions humanitaires, en particulier d'exemptions humanitaires, conformément à la résolution 2664 (2022) du Conseil de sécurité de l'ONU dans les régimes de sanctions de l'UE. En 2023, l'exemption humanitaire a été introduite dans environ 30 régimes de sanctions de l'UE, concernant notamment Myanmar, le Nicaragua, le Niger, le Soudan, la Syrie, le Venezuela et le Yémen.

La Commission a alloué 15 % de son enveloppe financière à des activités de **protection**, étant donné que **l'attention portée aux plus vulnérables** est demeurée une préoccupation et une priorité essentielles au regard des violations persistantes du DIH, des risques et des cas de violence répandus. Les dimensions de sexe et d'âge, ainsi que l'inclusion des personnes en situation de handicap[25], ont été intégrées dans tous les secteurs d'intervention, et tous les types de violence à l'égard des enfants ont été systématiquement pris en considération. Une plus grande attention a été accordée aux violences sexuelles liées aux conflits à la suite d'observations faites dans plusieurs crises récentes et en cours. La Commission a intensifié ses activités en faveur d'une protection accrue des enfants, y compris ses actions de sensibilisation, et a mis en évidence les besoins spécifiques des enfants associés à des conflits armés. La Commission a activement collaboré avec le Global Protection Cluster et est restée un membre actif de l'appel à l'action pour la protection contre la violence sexiste dans les situations d'urgence.

La Commission a continué de mettre l'accent sur l'**éducation dans les situations d'urgence**, en maintenant son engagement ambitieux d'investir 10 % de son budget humanitaire européen initial annuel dans l'éducation. En conséquence, 162 millions d'EUR ont été alloués pour soutenir l'accès des enfants et des jeunes adolescents touchés par les crises à un apprentissage sûr et de qualité.

Afin de réduire l'empreinte carbone et les dommages environnementaux causés par l'aide humanitaire, **des exigences et des recommandations environnementales minimales** sont devenues obligatoires en 2023 pour toutes les opérations d'aide financées par l'UE [26)]. De nouveaux indicateurs environnementaux volontaires ont également été publiés en 2023, afin d'aider les partenaires à prendre les exigences environnementales minimales en considération dans leurs projets. L'UE est également devenue le premier soutien financier du secrétariat de la Charte climat et environnement pour les organisations humanitaires (200 000 EUR).

La Commission a également continué, en 2023, de renforcer son soutien à la préparation aux catastrophes [27)], en encourageant **la préparation multialéas et l'action d'anticipation**. En outre, à la suite de la déclaration du sommet UE-ALC de 2023 reconnaissant l'importance de la coopération internationale dans le domaine de la préparation aux catastrophes et de la gestion des risques de catastrophes, la Commission a travaillé sur l'élaboration d'un protocole d'accord visant à promouvoir les activités de coopération internationale UE-ALC en matière de préparation et de prévention des catastrophes, ainsi qu'à favoriser le partage d'informations et les possibilités de formation. En 2023, plus de 78 millions d'EUR ont été alloués à des activités de préparation ciblées. 32,3 % des opérations humanitaires financées par l'UE comprenaient des aspects liés à la préparation aux catastrophes [28)].

Toujours en 2023, la DG ECHO a mis au point un éventail d'**activités de communication** visant à maintenir un niveau élevé de soutien public et d'appui politique à l'aide

[25] Conformément à la note d'orientation intitulée «L'inclusion des personnes en situation de handicap dans les opérations d'aide financées par l'UE».

[26] Orientations sur la mise en œuvre des exigences environnementales minimales et recommandations pour les opérations d'aide humanitaire financées par l'UE (europa.eu) (en anglais).

[27] Mise en œuvre de l'approche adoptée en 2021 (DG ECHO Note d'orientation: préparation aux catastrophes).

[28] Ce chiffre dérive d'une méthode révisée, qui est uniquement fondée sur les comptes rendus établis par les partenaires humanitaires de l'UE et ne comprend pas nécessairement les efforts généraux d'intégration de la préparation dans d'autres secteurs d'opérations.

humanitaire européenne, fondé sur la thèse de la solidarité européenne. Ainsi, la DG ECHO a publié une série de communiqués de presse centraux et locaux (en collaboration avec ses partenaires en matière d'aide humanitaire) et a repris ses visites sur le terrain avec des journalistes européens. En 2023, la DG ECHO a mené la **campagne d'aide humanitaire intitulée «Education, no matter what»**, qui défendait le droit à une éducation de qualité pour tous, y compris dans les situations d'urgence, et a touché plus de 29 millions de personnes dans 14 États membres. S'agissant des **médias numériques**, on constate une augmentation du nombre d'abonnés aux médias sociaux (+ 5,71 %) et une augmentation significative des impressions sur les médias sociaux (+ 26,4 %), tandis que le site web de la DG ECHO a franchi la barre des deux millions de pages consultées.

Synthèse des évaluations externes effectuée à propos d'opérations spécifiques

Les services d'évaluation de la Commission sont chargés d'orienter, de coordonner, de surveiller et de rendre compte de la fonction d'évaluation. Ils produisent des résultats d'évaluation de haute qualité fournis en temps opportun afin de fournir des éléments probants permettant de prendre des décisions éclairées et de rendre des comptes. Les évaluations peuvent être géographiques, thématiques ou axées sur un partenariat spécifique. L'annexe III présente une liste des évaluations effectuées en 2023 et des évaluations en cours.

LIENS UTILES

- Informations générales concernant la DG ECHO:
 http://ec.europa.eu/echo/index_fr
- Informations financières sur les actions d'aide humanitaire menées par la Commission européenne en 2023:
 Décisions financières (plans de mise en œuvre humanitaire) 2023 – Commission européenne (europa.eu)
- Informations concernant les opérations menées les années précédentes:
 Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes |Commission européenne (europa.eu)
- Rapport d'activité annuel 2023:
 Rapport d'activité annuel 2023 de la DG ECHO (europa.eu)
- Rapport annuel 2023 sur la gestion et la performance:
 Rapport annuel 2023 sur la gestion et la performance – Commission européenne (europa.eu)
- Rapports d'évaluation de la DG ECHO:
 https://ec.europa.eu/echo/funding-evaluations/evaluations_fr
- Données relatives au financement de l'aide humanitaire par la Commission européenne et les États membres:
 Accueil – Commission européenne (europa.eu)